

Technicien-ne Supérieur-e Systèmes et Réseaux

**Formation de 2848 heures (22 mois)
dont 560 heures en entreprise (16 semaines)**
Homologuée Niveau 5

LE MÉTIER

Le/la **Technicien-ne Supérieur-e Systèmes et Réseaux (T.S.S.R.)** participe à la mise en service et au maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure informatique. Il intervient sur les systèmes et les réseaux, sur les éléments matériels et logiciels qui composent l'infrastructure, afin d'offrir aux utilisateurs et aux clients le niveau de service attendu par l'entreprise.

Il/Elle assiste les utilisateurs dans l'utilisation de leur équipement numérique.

Quotidiennement il/elle vérifie que les sauvegardes de tous les éléments de l'infrastructure (serveurs et équipements actifs du réseau) ont été réalisées, il/elle surveille tous les équipements systèmes et réseaux et les journaux de sécurité et réagit lorsqu'il/elle reçoit des alertes.

Il/Elle maintient et exploite le domaine ActiveDirectory et les ressources partagées.

Emploi métier de rattachement suivant la nomenclature du ROME :

M1801 Administration de systèmes d'information
M1810 Production et exploitation de systèmes d'information
I1401 Maintenance informatique et bureautique

LES SITUATIONS DE TRAVAIL

Le/la Technicien-ne Supérieur-e Systèmes et Réseaux travaille dans une entreprise de services du numérique (ESN) ou au sein de la direction des systèmes d'information (DSI) d'une entreprise, d'une administration ou d'une collectivité territoriale.

Il/elle travaille en équipe sous la responsabilité du responsable technique ou du directeur des systèmes d'information de son entreprise.

Dans le cas où il s'agit d'une ESN, cette activité peut nécessiter des déplacements chez les clients.

Son degré de polyvalence dépend de la taille de l'entreprise et de la complexité de l'infrastructure sur laquelle il/elle intervient.

Lorsqu'il/elle travaille chez un fournisseur de services cloud, un éditeur de logiciels ou un fournisseur d'hébergement de sites web, il/elle assure l'exploitation quotidienne des serveurs, la mise en service de nouveaux serveurs, la mise en production des applications et des mises à jour de celles-ci.

Afin d'être opérationnel dans l'emploi, et par rapport au Cadre européen commun de référence pour les langues, le minimum requis est le niveau B1 en compréhension de l'écrit et en expression écrite et A2 en compréhension de l'oral et expression orale.

Des astreintes, le travail en horaires décalés ou les jours non ouvrés sont possibles.

LA FORMATION

La durée de formation est de **22 mois dont 4 mois de préparatoire – soit 2848 heures – avec 2 périodes en entreprise de 8 semaines chacune**. Une entrée est prévue tous les 24 mois. Le groupe en formation est composé de 14 personnes (hommes et femmes) rémunérées par l'ASP sur la base de l'ancien salaire. Pour accéder à cette formation, ce sont les services psychotechniques et la MDPH qui évaluent les aptitudes requises.

Le **titre professionnel de Technicien-ne Supérieur-e Systèmes et Réseaux** est délivré par le Ministère en charge de l'Emploi. Il est inscrit au Répertoire National de la Certification Professionnelle au niveau 5.

À l'issue du parcours de formation correspondant au titre visé, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels. Pour obtenir le titre, le candidat doit satisfaire aux épreuves prévues correspondant à une mise en situation professionnelle ou une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, complétée par un entretien technique. Le jury se prononce après un entretien avec le candidat et peut accorder tout ou partie du titre professionnel.

4 modules structurent la formation

Module préparatoire

- Remise à niveau : anglais, français, électricité, arithmétique.
- Acquisition de savoir-faire utilisateur en Bureautique.
- Acquisition de repères professionnels, travail sur le projet professionnel et les exigences du secteur professionnel visé.
- Acquisition de méthodes de travail.

Module 1 : Assister les utilisateurs en centre de services

- Mettre en service un équipement numérique.
- Assister les utilisateurs sur leurs équipements numériques.
- Gérer les incidents et les problèmes.
- Assister à l'utilisation des ressources collaboratives.

Module 2 : Maintenir, exploiter et sécuriser une infrastructure centralisée

- Maintenir et exploiter le réseau local et la téléphonie.
- Sécuriser les accès à internet.
- Maintenir et exploiter un environnement virtualisé.
- Maintenir et exploiter un domaine ActiveDirectory et les serveurs Windows.
- Maintenir et exploiter un serveur Linux.

Module 3 : Maintenir et exploiter une infrastructure distribuée et contribuer à sa sécurisation

- Configurer les services de déploiement et de terminaux clients légers.
- Automatiser les tâches à l'aide de scripts.
- Maintenir et sécuriser les accès réseaux distants.
- Superviser l'infrastructure.
- Intervenir dans un environnement de Cloud Computing.
- Assurer sa veille technologique.

Contact : **Secrétariat de formation**

Téléphone : **01 48 18 22 44** / e-mail : **esrp-idf-industrie@asso-croizat.org**